

REQUIESCUNT IN PACE

**Lieu de tristesse,
les cimetières
de nos villages,
sous la plume
de Jeannine
VERDIER,
de Frémont,
deviennent
des havres
de quiétude
nimbés
de nostalgie
et de romantisme.**

BALADE DANS LES CIMETIERES

*“Rien ne sont plus vos noms, pas
même une humble prière”*

Victor HUGO

*“C’était un royaume ténébreux,
inquiétant, assez semblable aux bords
du Tartare ou aux “rivages
calédoniens”, où il n’aurait fallu
qu’un peu de malchance pour marcher
sur les pieds fuligineux des maudits -
pendus et noyés- dont les tombes, tout
au fond, couvertes de ronces et
d’orties, témoignaient de leur
méchanceté”.*

J. PEDEBEUF

Les cimetières ont, pour qui les aime,
un charme particulier qui change au
rythme des saisons. Ils se font jardins
parmi les jardins quand vient l’été. A
la fête des Morts ils connaissent une
“animation” exceptionnelle, le temps
de se couvrir de chrysanthèmes que la
première bourrasque bousculera et que
la première gelée grillera.

Écoutons la voix de Joseph
Monchambert, le poète picard
(1901-1978)

*Deins Ch’brouillard ed’ noveimbe.
Deins ch’brouillard ed’ Noveimbe,
chés cloq’s i tintent,
Ein keup, deux keups, pis coère ein
troisième keup,
Ch’est des “appels” pour tous cheux
qui compreinté
Qu’leu viux défunts, i sont coère avec
eux.*

*Ech’brouillard froéd, ed’ sus nos
tcho’ cheimtière,
O éteindu sein grand dreup mortuaire :
I bouge comm’ si ch’ étoét des vivants
Qui soulèv’t ech’ lincheu ein respirant.*

Ech’brouillard, il s’glinche autour

*ed’ chés tombes
Einv’ lop chés croéx, ch’est ch’froid
d’ la mort qui tombe,
D’ leu vivant, i z’avoète leu maison
Ein gardin, ein’terre, ed’vive ein
raison.*

*Et z’ é v’ lo tous serrés, bien alignés,
Sous leu dalle grise et froède allongés,
Ch’est eux qu’ on foèt nos poéys, no
village,
Aveuc leu sueur, leu travail, leu
courage.*

*I dorment deins chés champs, deins leu
cheimtière,
Deins un caveau ou à meume d’el
terre.*

*Deins ch’brouillard ed’ noveimbe,
ein’ vieille croéx
Seul reste d’ ech’ l’ église ous qu’ i
z’ alloét
Nous rappelle leu vie, tou ch’ qu’ i z’ ont
foét.*

*Lugubres, deins ch’brouillard, chés
cloq’s i tintent
D’ sus ch’és toéts endormis, vole leu
plainte.
Boènes geins qui passeu,
A nos morts faut peinseu.*

En toute saison, le soir qui tombe, les
ciels brouillés d’un crépuscule sont
propices aux légendes comme celle du
pas du masque ou de la pierre du
Diable. Là où une pierre tombale est
cassée en deux, par le milieu, en
cherchant bien on peut apercevoir la
trace de deux pieds et de deux sabots
fourchus. Les pieds sont ceux d’un
garçon qui par bravade, pour amuser
quelques gredins comme lui, dansa sur
une tombe, en pleine nuit et rencontra
le Diable, qui l’entraîna dans les
profondeurs de son Royaume.

EMPLACEMENT

Avant le 19^{ème} siècle le cimetière se
trouve près de l’église. L’église

paroissiale est le coeur de la vie du village et la communauté est très attachée à son Saint Patron. La vie et la mort se trouvent ainsi étroitement associées, ponctuées des diverses sonneries de cloches.

C'est au 19^{ème} siècle que la plupart des cimetières sont déplacés. Après ouverture du nouveau cimetière, il est interdit d'enterrer dans l'ancien.

Voici l'exemple de l'histoire du cimetière de Vaux-en-Amiénois. Le cimetière jouxte l'église. Il est ombragé, planté de croix et d'un calvaire, en surplomb de l'édifice religieux. Il est petit (550 mètres carrés) mais représente, dit-on, un danger pour la santé publique, ne serait-ce qu'à cause des infiltrations d'eau dans l'église.

C'est pourquoi dès le milieu du siècle (1847-1851) on envisage son déplacement et son agrandissement. Le nouveau cimetière sera installé sur un terrain donné par M. Fouquet l'ancêtre de M. Boidin, ancien maire, chemin de Frémont. Dix mètres carrés sont alloués à chacune des 102 familles.

Il sera agrandi grâce à des dons, comme celui de Mademoiselle Anne-Marie Domon, rentière à Frémont. En 1868 elle fait donation de 10 ares 55 centiares, sis au bout du cimetière. Le terrain est estimé 1 120 F ; la fortune de Mademoiselle Domon à 100 000 F. Elle se réserve 6 mètres carrés pour elle et ses parents, à perpétuité.

A l'ancien cimetière on procède aux exhumations. L'endroit est défoncé, consolidé de craie et de cailloux, transformé en place publique, lieu de jeu des enfants et repaire des animaux domestiques. Les arbres sont vendus aux enchères. On est en 1851..

Aujourd'hui quelques uns ont gardé leur place primitive, autour de l'église ou à côté, comme à Béhencourt. A Fréchencourt c'est une grille verte comme celle d'un jardin qui y mène par un chemin en plein village. La



plupart sont à l'extrémité du village. Ce rejet correspond tout-à-fait au changement des mentalités qui s'opère au siècle dernier : il se manifeste en particulier par un refus de la mort ; on ne meurt plus à la maison, mais à l'hôpital, le mort est exclu de la communauté des vivants ; on lui offre une "sépulture", plus tard une tombe ou un caveau, en un lieu écarté, aux dimensions extensibles.

A Montigny, par exemple, le cimetière est entièrement à l'écart, au creux d'une pente, bordé d'arbres et gardé par les quelques vaches voisines.

A Contay, la situation est particulière à

Cimetière de Villers-Bocage

cause de la présence d'une communauté protestante. Evidemment les morts catholiques n'auraient pu connaître un vrai repos éternel à côté des huguenots. La municipalité attribua donc un terrain -inaccessible- aux protestants qui n'y enterrèrent personne. En 1823 le cimetière actuel fut donné. Aujourd'hui donc la route de Franvillers sépare deux cimetières. Le cimetière catholique disperse ses tombes au long d'un terrain pentu gardé par une curieuse croix, où deux Christs dos à dos jouent au moderne Janus ; sur un austère monument de cimetière protestant est gravé le début d'un psaume.

A visiter ces cimetières on comprend la nostalgie qui étreint certains, comme M. Pedebeuf s'en fait l'interprète dans la revue Eklitra de 1970. il est vrai que le modernisme menace les cimetières : les grilles rouillées sont arrachées, les vieilles croix de fer façonnées à la forge par les artisans du village ont été jetées, le désherbant guette la mauvaise herbe ; les allées se font rectilignes et le gravier rouge remplace l'ornière.

LA VIE DES CIMETIERES

Il est vrai pourtant que les cimetières participent paradoxalement à l'Histoire. On y voit côte à côte le "peuple chétif" et les seigneurs locaux. Leur tombeau *"témoignera encore de leurs ambitions ou de leur humilité, de leur foi ou de leur scepticisme"*.

Les alignements modernes de tombes en granit rouge ou en pierre régionale sont beaucoup plus démocratiques que ce que révèlent les cimetières anciens : d'un côté les chapelles monumentales, les tombes parées de croix excentriques et de colonnades surchargées, de l'autre les croix de bois et les cercueils à même la terre sans encadrement.

Ces cimetières ne permettent pas de remonter très loin dans l'histoire du

village : 1824 à Béhencourt, 1845 à Villers-Bocage, 1851 à Montigny sont les dates les plus anciennes qu'il est possible de déchiffrer. Les seigneurs ayant par privilège le droit de sépulture dans le choeur, étaient enterrés dans les chapelles des châteaux.

Quelques monuments ou quelques croix rappellent quelques noms illustres : famille de Monclin à Beaucourt, de Bray de Flesselles, de la Hage à Béhencourt, les Clermont-Tonnerre à Bertangles. A Vadencourt, Dame Constance François de Malet de Coupigny repose à côté de Messire Louis Aimé, baron de la Gange, propriétaire du château. A Bavelincourt une très grande chapelle, décorée de vitraux, appartient à la famille Gourdin Bouquet. Le curé Lognon qui fut curé de Fréchencourt pendant 49 ans y repose dans une chapelle. Dans ce même cimetière une colonne honore les morts de la guerre de 1870.

Le cimetière de Cardonnette occupe un site particulier. Il s'étage au long d'une pente qui mène à une tombe portant cette inscription : *"Ici repose messire et discrète personne Xavier Delucheux, curé de 1859 à 1897"*

Un ecce homo, vénéré au centre du pays jusqu'en 1793, restauré et placé sur cette tombe par souscription populaire en 1898 trouve maintenant refuge dans l'église. Il reste un socle et dessinée sur le mur blanchi comme un pochoir, la silhouette d'une Vierge portant l'Enfant-Jésus dans ses bras.

Beaucoup de cimetières précèdent un petit cimetière militaire. Ainsi à Vaux 19 noms inscrits sur les pierres blanches rappellent qu'Anglais et Australiens vinrent mourir ici à la guerre 14-18.

Quant aux noms qu'on peut lire sur les tombes, ils témoignent souvent de l'implantation très ancienne des familles. A Vaux, le nom Brandicourt se retrouve aussi bien dans le procès

qui oppose le seigneur Saint Delys au Chapitre de la cathédrale, au 17^{ème}, que dans la liste des députés du Tiers-Etat,... que gravé sur la pierre d'une tombe.

Mais l'oubli définitif guette des Dosithe, Chrysogone et autres Artus. Le temps érode la pierre, efface les noms : le lierre s'installe et les bergénias prolifèrent sur les tombes abandonnées. Les croix sont déterrées lors des ventes de concession.

L'ancien cimetière de Villers-Bocage est le plus impressionnant de tous. Complètement à l'écart de la commune, voisin du cimetière militaire, c'est un royaume triste de chapelles à ciel ouvert, de christs cassés, de statues mutilées. Comme partout les inscriptions les plus anciennes sont effacées : on peut y lire le nom de Dame Picart, épouse du filateur Jubault, morte en 1845.

Le tombeau de la famille Garçon-Picart domine le cimetière de Coisy.

A Coisy, les pierres tombales les plus anciennes ont été éclatées par des arbres surgis de la Terre. Une pierre encore lisible réunit le nom de quatre enfants Gambier morts en bas âge dans les années 1870. A Beaucourt la rue de l'Ancien Cimetière ne mène à aucune trace de l'emplacement antérieur.

Au début du siècle les personnes peuvent faire elles-mêmes le service de l'enterrement. En 1922, il en coûte 20 francs pour une fosse ordinaire de 2 m de profondeur, 10 francs pour une mise en caveau simple.

Maintenant, sans doute au nom de cette "peur des mots" qui s'installe partout, la Mort se fait discrète, plus de tentures aux portes des maisons, les fourgons mortuaires sont gris et pimpants. Sur Minitel le code 36.15 DCD vous dit tout sur les premiers supermarchés de deuil ouverts par Michel Leclerc. On ne trouve plus



Cimetière de Villers-Bocage

guère de corbillards tirés par les chevaux ; les "clocheteurs des trépassés" avec des clochettes gravées de fleurs de lys ont disparu.

Laissons Brassens conclure avec l'ironie bonhomme qui est la sienne :

"Maintenant, les corbillards à tombeau grand ouvert

Emportent les trépassés jusqu'au diable vauvert,

Les malheureux n'ont mêm' plus le plaisir enfantin

D'voir leurs héritiers marron marcher dans le crottin.

L'autre semain' des salauds, à cent quarante à l'heur',

Vers un cimetière minable emportaient un des leurs...

Quand, sur un arbre en bois dur, ils se sont aplatis

On s'aperçut qu'le mort avait fait des petits."

Jeannine VERDIER